

— Voyez les photographes ; eux-mêmes, s'ils sont âgés — ou s'ils sont jeunes et s'ils ont succédé à un photographe retiré des affaires — possèdent de vieux clichés, de vieilles plaques ; peut-être même possèdent-ils des renseignements concernant les sonneurs photographiés voici plus d'un demi-siècle.

— Demandez aux vieilles gens du pays tous renseignements concernant ces sonneurs, notez-les... et participez au concours.

— Nous ne pouvons que conseiller aux Kevrennoù et aux Cercles Celtiques de faire ce travail en commun, ainsi l'effort de chacun sera utile à tous et plus attrayant parce que fait en équipe...

— La documentation amassée, fruit d'une année de travail commun, paraîtra dans les colonnes d'Ar Soner, après la clôture du concours.

B. A. S.

HEP BREZONEG, BREIZ EBET

L'appel lancé en faveur de l'enseignement du breton dans les écoles (Cf dernier numéro, page 6), appel visant particulièrement le remboursement des livres offerts aux cinq cents élèves qui ont suivi durant l'année 1949-1950, les cours de breton dans les lycées et collèges, n'est pas resté sans réponse. L'Amicale des C.C. de Loire-et-Vilaine, que dirige M. Legrand de La Baule, a aussitôt donné 1 000 francs. Les quatre C.C. membres de cette Amicale ont donné également chacun 1 000 francs.

Comme le dit notre ami Madal Mesnard, de St-Nazaire : « Le fait mérite d'être signalé, cela incitera peut-être les autres Cercles et Amicales à en faire autant. » C'est ce que nous souhaitons, en remerciant de tout cœur nos amis du Pays Nantais de leur geste aussi prompt que généreux.

Adressez les souscriptions individuelles ou collectives : soit au président de la section finistérienne de l'Union des Défenseurs du Breton, Docteur Dujardin, Saint-Renan (Finistère), C.C.P. 141-23 Rennes ;

Soit au trésorier du Groupe des Instituteurs et Professeurs Laïques Bretons, à Dirinon (Finistère), C.C.P. 1-125-16 Rennes.

LE GRAND CALENDRIER MURAL BALB est paru 1951

En breton et en français. Huit grandes photos « Fêtes et Jeunesse de Bretagne ». Deux chansons bretonnes avec traduction : « Bloavez mat ». « Son ar mizioù »...

L'exemplaire : 100 francs. — Par dix ex. : 750 fr. —
Par vingt ex. : 1 200 fr. — Par trente ex. : 1 500 fr. —
Par cinquante ex. : 2 000 fr. — (Prix franco de port.)

Tirage limité. Passez dès aujourd'hui votre commande à :
SOCIÉTÉ « BALB », B.P. 108 RENNES (C.C.P. Rennes 1171-35)
(Les timbres sont acceptés en paiement.)

Lors d'une petite réunion intime de Bretons exilés, l'un de nos sonneurs était invité. La chaleur assez forte fit tomber la veste à notre ami. Mimant un speaker, l'un des auditeurs affirme alors avec un bel aplomb : «... Car il est à remarquer que tous les sonneurs ne sonnent qu'en chemise... » Sursaut de notre sonneur qui proteste et invoque la chaleur en excuse de son geste...

Mais l'autre d'insister énergiquement malgré les protestations non moins énergiques du biniawer. « Je prouve ce que j'affirme... » tranche péremptoirement le pseudo-speaker, et prenant l'instrument de notre ami il démonte une à une toutes les souches en disant : « Vous voyez bien que les sonneurs ne jouent qu'anches mises... »

ENQUÊTES ETHNOGRAPHIQUES

C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai lu divers articles très suggestifs des dynamiques meneurs de la Renaissance Culturelle bretonne mais le sujet du docteur Dujardin : « Enquêtes ethnographiques » m'est apparu comme le fruit d'une véritable télépathie. En effet je comptais soumettre à Ar Soner, ces idées sur la préservation de toutes les coutumes qui chaque année en grand nombre s'éteignent. Coutumes indispensables à la conservation du vrai visage original de notre terre ancestrale. Si nous ne voulons pas sombrer dans la banalité et la monotonie d'un monde standardisé à l'extrême, universellement le même, vidé de tous ces petits agréments marquants qui font le charme d'une vie humaine, il est plus qu'urgent que dans chaque Cercle Celtique, Kevrenn ou mouvement spécialisé : J.A.C., Scouts, etc., quelques-uns — ou du moins quelqu'un — se chargent de recueillir près des doyens de village, qui d'ordinaire chez nous n'ont pas l'esprit rongé par les mites, de ces coutumes typiquement locales, et choisissent le moment favorable pour les remettre en honneur.

Pour ma part, j'ai glané à travers la Haute et Basse-Bretagne une foule de petits us familiaux que j'ai ordonnés en une conférence : « Les étapes de la vie d'un Breton » De la naissance à la mort... Conférence que je me propose de prononcer dans les Cercles Celtiques qui le désireraient (à partir de Noël).

PER SALAUN, professeur au Lycée.

P.S. — Ayant également recueilli des coutumes diverses concernant les pardons, fêtes et même l'art culinaire je me propose de les publier dans Ar Soner.

COURS DE DANSE BRETONNE (1)

« DANS A DAL »

SITUATION

C'est à peu près la seule danse du Léon que nous connaissons actuellement. Elle se pratiquait au début de ce siècle, le long de la vallée de l'Elorn depuis Landerneau et Landivisiau jusqu'à Sizun et Commana. Elle s'est répandue par la suite, vers 1910-12-13, grâce au développement de la circulation à bicyclette, dans les régions avoisinantes de Cornouaille, à Hanveg en particulier, et même, avec des figures différentes à Pleyben et à Plonévez-du-Faou. Actuellement Sizun et Commana sont à peu près les seules localités du Léon où on puisse encore la voir danser.

APPELLATION

Dans les Cercles on connaît surtout actuellement l'appellation de *plir lann* ou de « broyeurs d'ajonc ». Mais les vieux disaient et disent encore, surtout à Sizun, *DANS A DAL*, c'est-à-dire « danse de front ». Ce nom convient donc d'autant mieux qu'il rend compte de la caractéristique essentielle de cette danse qui est la disposition des cavaliers et des cavalières sur deux files en vis-à-vis. On dit aussi, mais plutôt dans les régions avoisinantes de Cornouaille : *giz Leon*, « manière du Léon », ou même *dans al leur nevez*, « danse de l'aire neuve », aux environs de Pleyben. On applique souvent ainsi en Bretagne, à un même pas ou à une même figure, des vocables différents qui ne nous fournissent pas toujours des renseignements précis sur la danse en question.

(1) Cf. cours précédents dans Ar Soner n° 10, 11, 12, 14.

ORIGINE — CARACTERISTIQUES GENERALES

Les mots « piler-lann » signifiant « broyeur d'ajonc », certains ont pensé qu'il s'agissait d'une danse d'origine particulière, d'une danse du travail, ou d'une danse de métier. Or « piler-lann » n'est qu'un surnom de fraîche date. Il provient du titre d'une chanson qui accompagnait la danse. On a dit « piler-lann » pour « dans a dal » comme on dit « choukomp dei » pour « pachpi » à Poullaouen. Je ne crois pas d'ailleurs que les Bretons aient jamais broyé l'ajonc en le foulant aux pieds ! De plus, la *dans a dal* se pratiquait — ou se pratique — dans les mêmes circonstances que la gavotte des régions limitrophes, nocés, aire neuve, etc., et l'on peut même entendre tel air de gavotte connu de Poullaouen à Châtaulin accompagner le *gis Leon* à Commana. Rien ne nous autorise donc à supposer que ces deux danses aient des origines différentes. Elles ne diffèrent pas plus entre elles qu'une ronde *gis Menez Arez* et une *gavotte à quatre de l'Aven*. Chacun de ces titres doit évoquer pour le folkloriste non pas une origine particulière, mais une région déterminée.

DISPOSITION HABITUELLE — VARIANTE

Cavaliers et cavalières dansent sur deux files en vis-à-vis, les premiers se déplaçant vers leur gauche, les secondes vers leur droite. On a donné à cette disposition originale, l'explication suivante : dans ce pays de mœurs austères qu'est le Léon, le clergé n'aurait toléré cette danse qu'à la condition qu'hommes et femmes ne se donnassent pas la main (!?).

Les Cornouaillais en adoptant le pas léonard, n'ont pas, en général, dérogé pour autant à leurs habitudes. C'est ainsi qu'à Pleyben cavaliers et cavalières se donnent le bras en formant la ronde. Dans la région de Plonevez, certains ont vu danser le *gis Leon* par couples, cavalier et cavalière se donnant la main par-dessus l'épaule, et se déplaçant vers l'avant.

DECOMPOSITION

PAS DES HOMMES

Position de départ. — Les cavaliers se tiennent par le petit doigt, les bras levés et presque tendus vers l'avant, les mains à hauteur approximative de l'oreille. La jambe droite portée en avant repose sur le talon.

Premier pas. — La jambe droite croise la jambe gauche par devant, le pied droit se pose à plat par terre, à l'extérieur du pied gauche. La jambe gauche fléchie derrière la jambe droite repose sur la pointe du pied. Le danseur rabaisse les bras à hauteur approximative de l'épaule en les fléchissant légèrement (Figure 1).

Deuxième pas. — La jambe gauche vient se poser à côté de la jambe droite, les bras remontent légèrement (Fig. 2).

Troisième pas. — Voir premier pas.

Quatrième pas. — Voir deuxième pas.

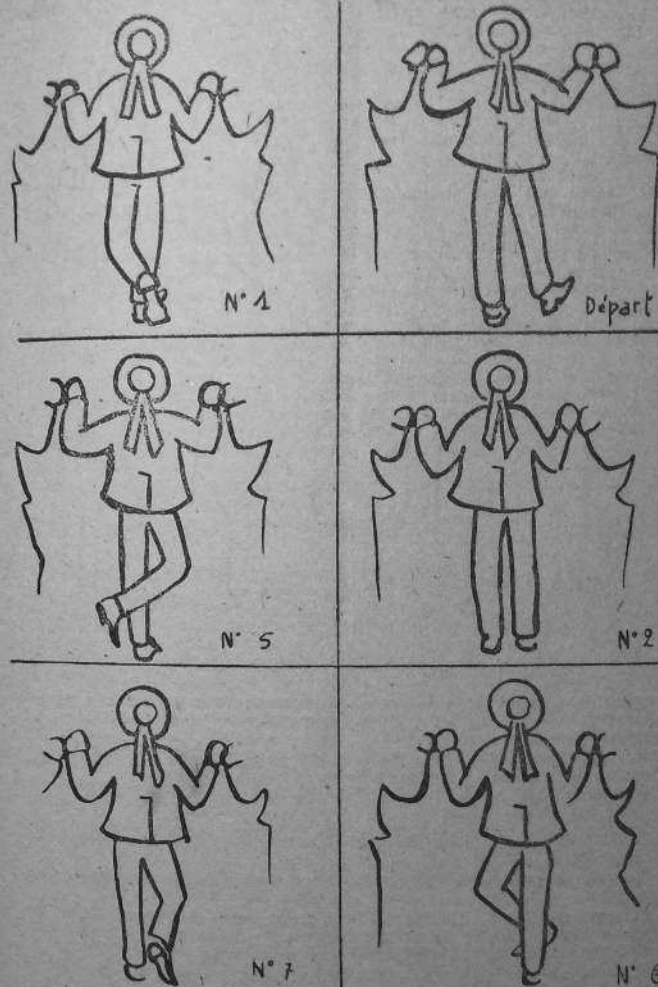
Cinquième pas. — Le danseur saute et se déplace vers la gauche d'un mouvement sec et rapide pour retomber sur le pied gauche, tandis que la jambe droite se fléchit et croise la jambe gauche par derrière. Les bras se relèvent et se tendent légèrement. Ce pas est le plus important de la danse. Bien noter qu'il s'agit de se déplacer de quelques centimètres et non de sauter en l'air (Fig. 5).

Sixième pas. — Le pied droit se pose à terre à l'extérieur et en arrière du pied gauche, la jambe gauche étant fléchie et croisant la jambe droite par devant. (Fig. 6). Les bras fléchissent légèrement.

Septième pas. — Le pied gauche revient se poser à côté de la jambe droite fléchie légèrement en arrière. Les bras remontent un peu (Fig. 7).

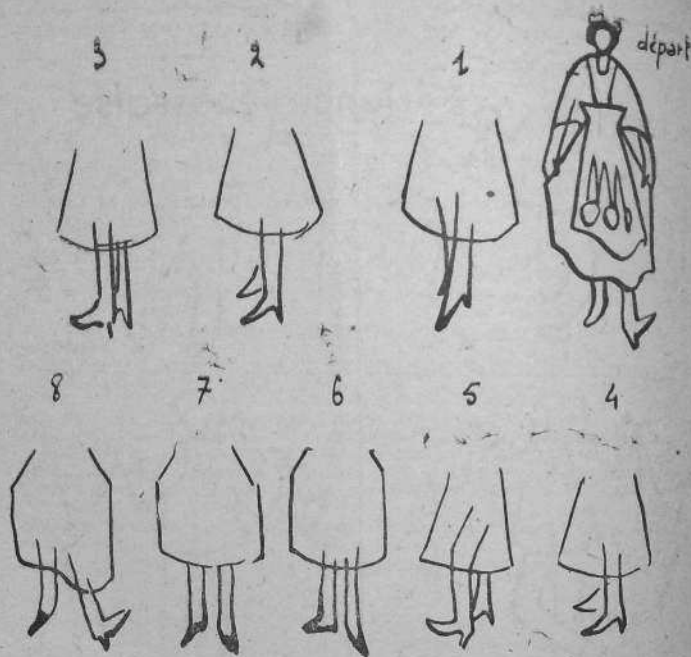
Huitième pas. — La jambe droite se tend en avant pour reprendre la position du point de départ, les bras remontent et se portent en avant. A la fin de ce pas, on reste dans cette position pendant un temps correspondant à la durée d'un pas.

Le mouvement des cavaliers est assez saccadé, les pas 1, 3, 5, et 8 étant plus brusques, plus rapides que les autres.



MUSIQUE

Se reporter pour la musique au *Sonit' ta Sonerion*, n°° 136, 137, 138. L'arrêt d'un temps est noté par une mesure à 5/4.



PAS DES FEMMES

Position de départ. — Chaque danseuse se tient face à son partenaire, les mains à la jupe, le pied gauche porté en avant face au pied droit du cavalier.

Premier pas. — Le pied gauche est ramené près du pied droit, le corps se tournant légèrement vers la droite (Fig. 1).

Deuxième pas. — Le pied se déplace vers la droite, légère rotation du corps dans le même sens. (Fig. 2).

Troisième pas. — Même mouvement que pour le premier pas, dans le même sens (Fig. 3).

Quatrième pas. — Même mouvement que pour le deuxième pas. (Fig. 4).

Cinquième pas. — Le corps fléchissant légèrement sur le genou droit, la jambe gauche fléchie latéralement vient toucher le sol par le côté intérieur du pied; légère rotation vers la droite (Fig. 5).

Sixième pas. — Retour à la position du quatrième pas; léger mouvement de rotation vers la gauche (Fig. 6).

Septième pas. — Le pied droit se porte en avant. Toujours le même mouvement vers la gauche (Fig. 7).

Huitième pas. — Retour à la position de départ et arrêt face au cavalier.

LOUIS ROPARS.

(Tous droits réservés. Reproduction interdite.)

C'HWEC'H BRO, UN ENE

SIX PAYS, UNE SEULE AME

Une expérience écossaise

Une expérience extrêmement instructive se déroule en Ecosse depuis quelques années. On sait que les Ecossais défendent leurs libertés régionales avec acharnement contre le gouvernement centralisateur de Londres. La méthode qu'ils emploient dans ce combat nous paraît instructive et riche d'enseignements applicables dans des domaines très divers.

Le premier acte de la campagne a été marqué par la Convention écossaise, organisme indépendant des partis, fondé en 1942 en vue d'obtenir pour l'Ecosse des attributions plus étendues dans ses propres affaires.

De cet organisme naquit l'Assemblée écossaise. Cette Assemblée n'avait pas été convoquée par mesure gouvernementale mais sur initiative privée. Pour sa désignation, les organisateurs de la campagne firent appel aux Eglises, aux universités, aux collectivités locales, aux syndicats, etc.; chacun de ces groupes nomma des députés dont la réunion constitua l'Assemblée.

Par 216 voix contre 2, l'Assemblée écossaise demanda, en 1947, des libertés locales et régionales plus grandes, et nomma une commission chargée de prier M. Attlee de donner suite à cette demande. Naturellement le premier ministre fit la sourde oreille en prétextant que l'Assemblée n'avait pas un caractère officiel et « qu'elle ne représentait pas une volonté générale ».

Pour prouver sa représentativité et montrer qu'elle traduisait bien une « volonté générale », l'Assemblée lança le « Covenant », pétition par laquelle les Ecossais s'engagent à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la défense des libertés régionales « en toute loyauté envers la Couronne et dans le cadre du Royaume-Uni ».

La preuve recherchée fut administrée de façon magistrale et le « Covenant » eut un succès étonnant. Mis en route en novembre 1949 pour réunir un million de signatures, il en avait déjà recueilli 550 000 un mois plus tard. Il a, depuis longtemps, dépassé les 2 millions. Double démonstration : de la quasi unanimité des Ecossais dans leurs revendications d'abord, mais aussi du caractère véritablement « démocratique » du mode de suffrage adopté pour la désignation de l'Assemblée nationale écossaise.

En 1939, l'Ecosse, deux fois plus grande que la Bretagne, mi-pastorale, mi-industrielle, avait 1 500 000 chômeurs permanents. Ses gisements de fer et de charbon du Lanarkshire s'épuisèrent. Les industries lourdes de la Clyde étaient atteintes par la crise mondiale. Les chantiers de constructions navales étaient menacés de fermeture. L'Ecosse perdait tout espoir d'avenir.

En pleine guerre, le 12 mai 1942, Thomas Johnston, secrétaire d'Etat à l'Ecosse, sut émouvoir les Communes. La Grande-Bretagne, qui ramassait alors ses forces pour se survivre, fit preuve de la plus grande sagesse : elle comprit que sa puissance n'était pas celle d'un bloc unitaire, mais qu'elle était la somme des énergies de chacune de ses parties constitutives. L'Angleterre était solidaire de l'Ecosse.

Pour mettre en œuvre le potentiel écossais, une commission régionale fut constituée qui comprenait les représentants des forces vives : main-d'œuvre, patronat, finance et les autorités responsables du pays. Elle commença par faire une étude approfondie du pays, inventoria ses ressources, et, ce travail préalable accompli, dressa un plan quinquennal de mise en valeur.

Six millions de kWh d'énergie hydraulique seront exploités moyennant l'exécution de grands travaux, telle la construction d'un barrage sur le loch Sloy, avec déversoir jusqu'à la centrale construite au bord du loch Lomond. Cette énergie sera mise à la disposition des industries nouvelles au plus bas prix. Ce serait une étrange politique, en effet, que de la distribuer à un prix unitaire, le même de Douvres à Edimbourg, de favoriser son